

Les déchetteries du territoire



* Déchetterie Villefranche

22 Chemin de la Camave, 31290 Villefranche-de-Lauragais

* Déchetterie Montgeard

Route de Calmont, 31560 Montgeard

Horaires : ouverture les **mardis, mercredis, vendredis** et **samedis** de **9h/12h** et **14h/18h**

Déchets acceptés :

Gravats – Déchets verts – Cartons – Mobilier – Bois – Métaux – Tout venant – DEEE (Déchets d' Équipements Électriques Électroniques) – DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) – Batteries – Huile alimentaire – Huile de vidange - Piles – DASRI (Déchets D' Activité de Soins à Risques Infectieux) – Textile – Cartouche d'encres – Lampes et néons – Radios – Capsules - Pneus

Déchets interdits :

Ordures ménagères – Terre - Médicaments – Produits radioactifs – Amiante – Bouteilles de gaz – Extincteurs – Explosifs, fumigènes, armes, munitions – Panneaux solaires – Déchets d'activité de soins professionnels – Cadavres d'animaux

Règlement :

- * Accès aux particuliers des 31 communes sous présentation du justificatif de domicile.
- * Les professionnels sont limités à la ferraille et aux cartons.
- * L'apport de déchets, en particulier les gravats, est limité à 2m³/foyer/semaine.
- * Les animaux sont interdits.
- * Les véhicules de +3,5t ou d'une longueur supérieure à 8m sont interdits.
- * **Les camions plateaux sont interdits**



--

* **Secteur Caraman**

La gestion des déchets sur le secteur nord est assurée par le SIPOM de Revel.

Pour tout renseignement veuillez vous adresser au [SIPOM de Revel](#)

Route de Cambiac - 31460 Caraman

05 61 81 43 79

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h